



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Office fédéral de la culture

Atelier *Déposer un projet auprès d'une instance étatique*

10.01.2026



Définition d'un projet

- Un projet a un début et une fin
- Un projet a un but, il répond à un problème / un besoin
- Il débouche sur un résultat (mesurable)
- Un projet s'inscrit généralement dans une structure plus grande



1. Se renseigner – Etape 1

- **Où trouver l'information?**
 - Internet (google)
 - École(s)
 - Site web des autorités
- **Qui peut m'aider ?**
 - Collègues
 - Famille
 - Bureaux de conseils spécialisés dans l'accompagnement de dépôt de projets
 - Ambassades



1. Se renseigner – Etape 2

Etudier et comprendre les conditions pour le dépôt de projet

- Trouver les critères fixes (Wegleitung)
 - Qui peut déposer un projet?
 - Pour combien de temps et quel montant?
 - Comment déposer un projet et à quelle date?
- Comprendre l'objectif
 - Quel est le but de la mise au concours?
 - Quel est le résultat attendu par l'autorité qui octroie le financement?
- Identifier les pièges
 - Qu'est-ce qui pourrait être difficile pour moi?
 - Quelles sont les erreurs fréquentes? (conseil : téléphoner)



2. Réfléchir

Se questionner

- Est-ce que je réponds plus ou moins aux critères ?
- Suis-je en mesure de proposer un projet ?
- Ai-je besoin d'aide ?
- Quelles sont mes chances?
- Est-ce que l'investissement en vaut la peine ?

Collaborer

- Partenariat avec une Haute école pédagogique (HEP), Pädagogische Hochschule (PH)



3. Déposer un projet

Documents essentiels

- Un concept de votre projet
- Un calendrier (Zeitplan)
- Un budget
- Schéma de votre organisation
- Curriculum Vitae
- Bibliographie
- Une lettre de recommandation (Département cantonal de l'éducation / instruction)



3. Déposer un projet - Concept

1. Titre du projet

2. Résumé / Synthèse

- Présente brièvement l'objectif, la méthode et l'impact attendu.
- Sert à convaincre dès la première lecture.

3. Contexte et justification

- Pourquoi ce projet est nécessaire ? (Problématique/besoin identifié).
- Référence à des données, études, expériences précédentes.
- Alignement avec les objectifs du concours ou de l'appel.

4. Objectifs

- Objectifs généraux et spécifiques.
- Résultats attendus à court et moyen terme.
- Impact

5. Description du projet / Méthodologie

- Activités prévues et étapes clés.
- Approche et méthodes utilisées.
- Innovation ou originalité du projet.

6. Public cible / Bénéficiaires

- Qui bénéficiera directement ou indirectement du projet.
- Nombre de personnes, profil, territoire concerné.

7. Ressources et moyens

- Humains : équipes, partenaires, compétences.
- Techniques : équipements, locaux.
- Financiers : budget estimatif, sources de financement.

8. Calendrier / Planification

- Chronologie des actions / phases du projet

9. Résultats attendus et indicateurs

- Quels livrables ou produits concrets ?
- Comment mesurer le succès ou l'impact du projet ?

10. Durabilité / Perspectives

- Poursuite possible après le financement initial.
- Réplicabilité ou transfert à d'autres contextes.

11. Annexes (si nécessaire)

- CV de l'équipe.
- Lettres de soutien / partenariats.



Budget - Beispiele

Kanton Bern
Canton de Berne

ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES
MODÈLE DE BUDGET / PLAN DE FINANCEMENT

TITRE DU PROJET

Ce modèle général et non exhaustif doit être adapté en fonction des besoins et de la structure de votre projet.
Une fois ce dernier terminé, il peut également vous servir à établir le décompte final. Son utilisation est:

BUDGET
A quelles frais devrez-vous faire face?
Détaillez de manière précise et concise les postes de dépenses.

1.1. Salaires/honoraires/cachet		décompte à envoyer à la fin du projet		Remarques
	Nom	Budget en CHF	Frais effectifs en CHF	
Direction artistique				
Artistes				
Modérateur culturelle				
Administration				
Technique				
Graphisme				
(autre...)				
Sous-total salaires				
Assurances sociales (AVS, AI, APG, AC, LAA, etc.)				
Sous-total 1.1.	-	-	-	

1.2. Frais matériels		décompte à envoyer à la fin du projet		Remarques
	Description	Budget en CHF	Frais effectifs en CHF	
Frais de production détaillés				
1. (par ex. frais d'impression)				
2. (par ex. pressage vinyl)				
3. (etc.)				
Location de lieu				
Location de matériel technique				
Frais de transport et/ou de déplacement				
Hébergement				
Assurances				
Matériel de bureau, frais de télécommunication				
Droits d'auteur				
Divers et imprévus				
(autre...)				
Sous-total 1.2.	-	-	-	

1.3. Communication, publicité		décompte à envoyer à la fin du projet		Remarques
	Support	Budget en CHF	Frais effectifs en CHF	
Imprimés publicitaires				
Annonces				
Médias électroniques				
(autre...)				
Sous-total 1.3.	-	-	-	

- À Télécharger
- Unterladen



4. Förderung der Kenntnisse Anderssprachiger in ihrem Erstspracherwerb

Promotion de l'acquisition par les allophones de leur langue première

- *Sur la base de la LLC (art. 16) et de l'OLang (art. 11) la Confédération peut accorder des aides financières aux cantons dans le but d'améliorer les conditions cadre de l'enseignement de la langue et de la culture d'origine (dit enseignement LCO), notamment dans le but d'améliorer la formation continue des enseignant-e-s et d'élaborer du nouveau matériel didactique.*
- *Gemäss SpG (Art. 16) und SpV (Art. 11) kann der Bund den Kantonen Finanzhilfen zur Verbesserung der Rahmenbedingungen des Unterrichts in heimatlicher Sprache und Kultur (HSK) gewähren. Insbesondere auch, wenn diese das Ziel verfolgen, die Weiterbildung der Lehrpersonen zu verbessern und neue Lehrmittel zu entwickeln.*

WEB-LINK OFC / BAK :

[Promotion de l'acquisition par les allophones de leur langue première](#)

[Förderung der Kenntnisse Anderssprachiger in ihrem Erstspracherwerb](#)



4. Förderbedingungen und Förderkriterien Projekte Art. 11

>> Wegleitung für Gesuche um Unterstützungsbeiträge für Projekte im Bereich Sprachunterricht

https://www.bak.admin.ch/dam/bak/de/dokumente/spracheundgesellschaft/undersuetzungsbeitraege-sprachunterricht-art-11.pdf.download.pdf/20211018%20Guide_pratique_mise_au_concours_art_11_DE.pdf

>> Guide pratique pour les demandes de soutien pour les projets dans le domaine de l'enseignement des langues

https://www.bak.admin.ch/dam/bak/fr/dokumente/spracheundgesellschaft/undersuetzungsbeitraege-sprachunterricht-art-11.pdf.download.pdf/20211018%20Guide_pratique_mise_au_concours_art_11%20F.pdf



4. Achtung! Attention! Keine unterstützung für:

- Les cours de langue
- Le financement d'infrastructures
(location de salles, matériel
informatique notamment)
- Les traductions
- Les sorties scolaires
- Les projets en lien avec les échanges
(> Movetia)
- Sprachkurse
- die Finanzierung von Infrastruktur
(Raummieten, Material (namentlich IT));
- Übersetzungen;
- Exkursionen;
- Austauschprojekte (> Movetia).



4. Wichtig! Important!

- Zusammenarbeit mit einer Pädagogischen Hochschule PH
- Collaboration avec une haute école pédagogique HEP

Link:

- [Pädagogische Hochschulen PH - berufsberatung.ch](#)
- [Hautes écoles pédagogiques HEP - orientation.ch](#)



Questions?

Contact:

Léa Gross
Collaboratrice scientifique
Office fédéral de la culture
lea.gross@bak.admin.ch
058 463 92 51

Merci!